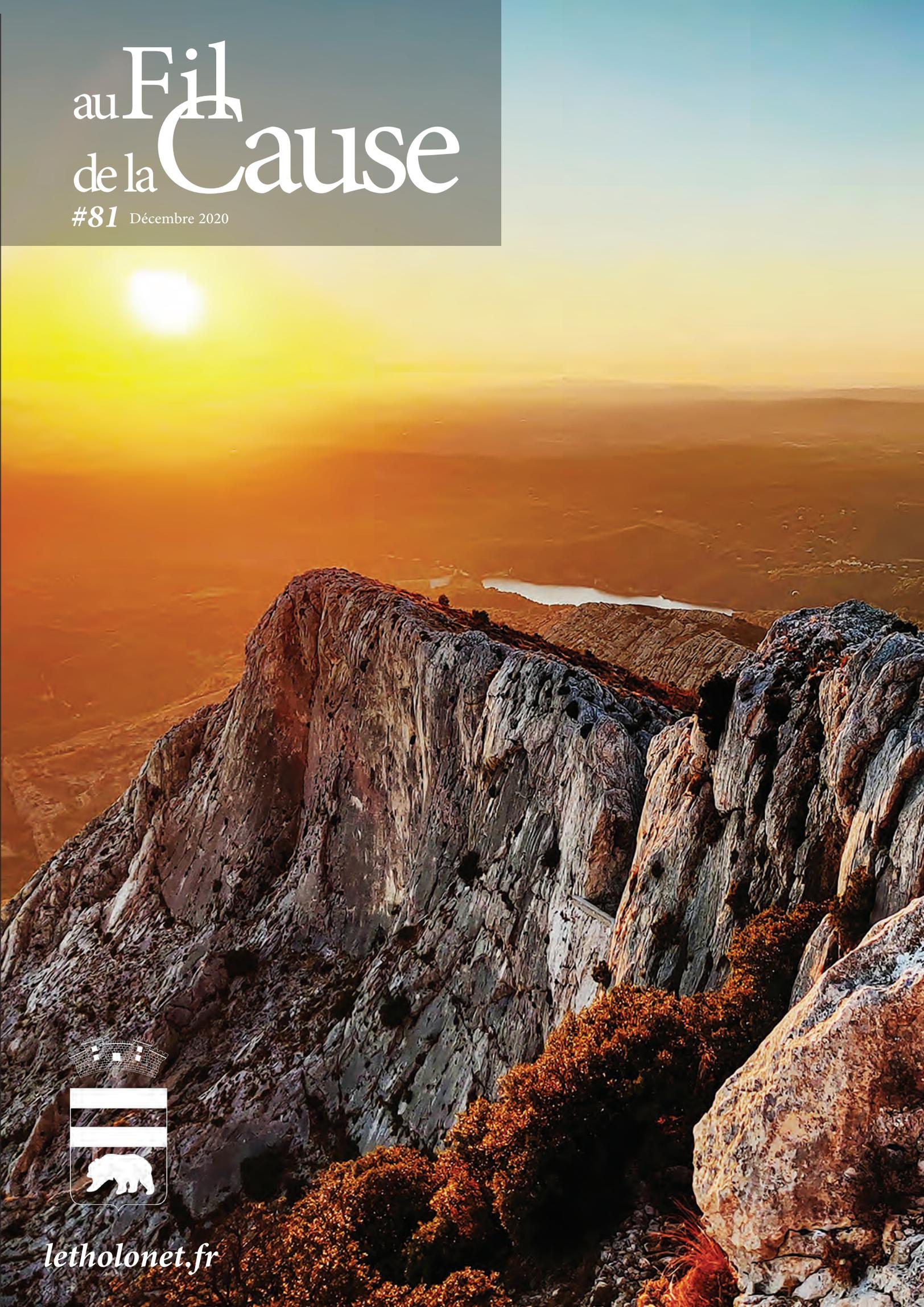


au Fil de la Cause

#81 Décembre 2020



letholonet.fr

SOMMAIRE

3 LE MOT DU MAIRE

4 LE CONSEIL MUNICIPAL

8 LES DOSSIERS

20 ESPACE CITOYEN

22 AU FIL DU TEMPS

28 AU FIL DES ASSOCIATIONS

34 AU FIL DES ÉCOLES

38 INFOS PRATIQUES

40 ÉTAT CIVIL

42 ESPACE PUB

EN PRATIQUE

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Police municipale : 06 12 23 17 46 – 06 88 12 37 16

Urgences médicales : 15

Ultramed (urgences Palette) : 04 42 50 60 00

Mairie : 04 42 66 90 41

- lundi 08h30–12h00, 13h00–16h00
- mardi 08h30–12h00
- mercredi 08h30–12h00, 13h00–16h00
- jeudi 08h30–12h00
- vendredi 08h30–12h00, 13h00–16h00

Services techniques : 04 42 61 03 45

CCAS : 04 42 66 93 62

Pôle Culture : 04 42 66 85 14

CCFF : 06 22 67 20 44

LE MOT DU MAIRE

Chers habitantes et habitants du Tholonet,

Le premier numéro du «Fil de la Cause» de votre nouvelle équipe municipale sort en période pleine d'incertitudes sanitaires, économiques et sociales. Nous sommes inquiets pour nos vies, nos situations et l'avenir de nos enfants. De même, les récentes atteintes à la liberté d'expression, à la laïcité et à notre vivre ensemble nous ont tous bouleversés.

NOUS DEVONS ÊTRE SOLIDAIRES FACE AUX CRISES ACTUELLES.

Vos conseillers municipaux et moi-même sommes à vos côtés pour traverser ensemble ces prochains mois par des actions porteuses de solidarité, d'entraide et d'attention, de partage et de convivialité.

L'ensemble de l'équipe municipale est au travail pour servir vos intérêts et l'intérêt général de notre commune à travers nos projets, dans le respect des valeurs que nous avons portées et que vous avez choisies pour ce mandat qui est le nôtre. Vous trouverez la présentation des attributions de chaque élu dans ce numéro de votre magazine municipal.

Tous les adjoints sont à votre écoute, n'hésitez pas à les rencontrer en prenant rendez-vous en mairie.

Si les restrictions imposées par la crise sanitaire impactent fortement notre vie quotidienne, elles restreignent également les possibilités de rencontres et de réunions que nous avions envisagées. Nous ferons tout notre possible pour maintenir le lien entre nous et nous veillerons en particulier à maintenir la continuité des services municipaux aux administrés.

À propos de continuité, il n'est pas dans nos intentions de changer pour changer. En témoigne notre décision, certes symbolique, de conserver le nom de votre revue «au Fil de la Cause» qui est ancré dans l'esprit de chaque habitant de notre commune. Nous sommes tous héritiers et reconnaissants du travail de nos prédécesseurs au Tholonet.

NOUS CONSERVERONS LE MAXIMUM DE CE QUI DONNE SATISFACTION TOUT EN IMPULSANT UN RENOUVEAU DE L'ACTION MUNICIPALE.

Certains de nos projets pourront être mis en œuvre relativement rapidement, d'autres, pour des raisons techniques ou financières, demanderont plus de temps. Je fais donc appel à votre patience et à votre bienveillance car ces projets ne cessent d'être présents à notre esprit chaque jour, soyez en assurés. Le recrutement d'un nouveau Directeur des Services Techniques va nous permettre d'impulser tous nos projets de cheminements doux, qui nous semblent essentiels pour retisser des liens entre les différents quartiers.

Notre nouvelle équipe municipale est également très attachée à l'ouverture; les liens avec les collectivités et les organismes extérieurs ont été renforcés. Je fais partie des élus de la Métropole Aix-Marseille où je siége à la Commission Aménagement du Territoire. Élu par les maires du Pays d'Aix, je siége également comme vice-président au Conseil du Territoire du Pays d'Aix. Sa présidente, Maryse Joissains Masini, m'a confié la délégation Environnement, Développement durable, Énergie, Qualité de l'air et Lutte contre les nuisances sonores. À ce titre, je siége aux conseils d'administration du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement en Pays d'Aix), du CROUS, du Grand Site Sainte Victoire et de la Société du Canal de Provence.

SURTOUT PRENEZ SOIN DE VOUS, ET PLUS QUE JAMAIS, SOYEZ ATTENTIFS AUX PERSONNES ISOLÉES, FRAGILES ET ÂGÉES AUTOUR DE VOUS.

Très amicalement,

Vincent LANGUILLE



Le 11 novembre dernier lors de la Journée Nationale de Commémoration de la Victoire et de la Paix

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'INSTALLATION DE VOS 19 CONSEILLERS MUNICIPAUX 4 JUILLET 2020



Au terme d'une campagne électorale suspendue plusieurs mois en raison de la situation sanitaire, les électeurs du Tholonet se sont exprimés lors du scrutin du 28 juin dernier. Avec un taux de participation très supérieur à la moyenne nationale, ils ont donné une large majorité à la liste citoyenne conduite par M. Vincent Languille face à la liste du Maire sortant.

Il convient de saluer l'engagement de M. Michel Légier au service de la vie publique et des habitants du Tholonet pendant près de 20 années.

Le 4 juillet se tenait à la Salle de l'Ours la première réunion du Conseil municipal élu. Conformément à la loi, le Maire nouvellement désigné a fait lecture de la « Charte de l'élu local ». Cette charte contient les règles de bon comportement et de déontologie que tous les conseillers se doivent de respecter.

Elle met en avant les principes d'impartialité, de diligence, de dignité, de probité et d'intégrité qui s'imposent à eux et leur rappelle qu'ils poursuivent le seul intérêt général.

Pendant les six prochaines années de leur mandat, il revient au Maire, aux adjoints, comme à tous les élus de la liste majoritaire ainsi qu'à ceux de la liste minoritaire, d'honorer la confiance qui leur a été faite par les électrices et les électeurs du Tholonet.



Beaucoup de voix se sont élevées pour réclamer un monde plus respectueux des hommes, de notre environnement de proximité et de la planète.

Les voix de ces hommes et femmes nous demandent de tirer des leçons de cette crise sanitaire, de porter une attention accrue aux biens communs que sont l'eau, l'air et la terre, d'encourager la consommation de proximité et les circuits courts, de permettre les conditions d'une souveraineté alimentaire, pour plus de justice sociale, une économie moins polluante et relocalisée.

C'est avec détermination que nous nous emploierons à soutenir notre Maire vers ces objectifs prioritaires pour l'avenir de nos enfants du Tholonet et celui des générations futures.

Votre équipe municipale



LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ



M. Vincent LANGUILLE
Maire
Conseiller Métropolitain



M. Patrick BRICO
1^{er} Adjoint au Maire



Mme Lara FACCHINI
2^e Adjointe au Maire



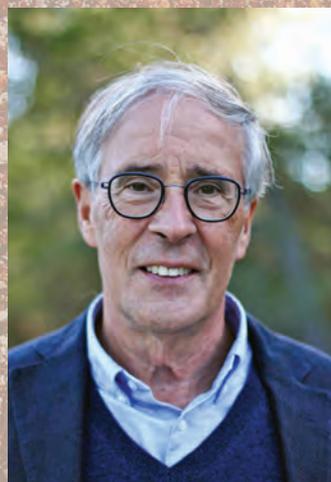
M. Maxime VITALIS
3^e Adjoint au Maire



Mme Marie EBERMEYER
Conseillère Municipale



Mme Anne AMATE
Conseillère Municipale



M. Gilles PIVOT
Conseiller Municipal



Mme Ariane WORINGER
Conseillère Municipale

L'organisation du Conseil Municipal (5 Adjointes et 2 Conseillers délégués) a été choisie afin que les différentes compétences des élus soient employées de manière optimale, permettant ainsi de répartir la charge de travail que représente la gestion de notre commune. Cette nouvelle répartition des tâches et des indemnités par le maire et les adjoints s'est faite à budget constant. La Préfecture a ultérieurement imposé, dans la mesure où le nombre d'adjoint est de cinq, une alternance homme femme pour les adjoints, ce qui excluait de fait une femme au poste de 1er adjoint.

LES DÉLÉGATIONS

- *M. Patrick BRICO, 1^{er} adjoint au Maire* - Achats, travaux, patrimoine, ressources humaines
brico.letholonet@gmail.com
- *Mme Lara FACCHINI, 2^e adjointe au Maire* - Environnement, famille, enfance et jeunesse, seniors
facchini.letholonet@gmail.com
- *M. Maxime VITALIS, 3^e adjoint au Maire* - Développement urbain et rural, sports
vitalis.letholonet@gmail.com
- *Mme Géraldine GILBERT, 4^e adjointe au Maire* - Culture, vie associative
gilbert.letholonet@gmail.com
- *M. Alexandre RAOUX, 5^e adjoint au Maire* - Budget, finances, économie, sécurité
raoux.letholonet@gmail.com
- *M. Gwion MEYER, Conseiller Délégué* - Communication, manifestations, risques
meyer.letholonet@gmail.com
- *Mme Laurence LOPEZ-LLINARES, Conseillère Déléguée* - Éducation, affaires sociales
lopezllinares.letholonet@gmail.com



Mme Géraldine GILBERT
4° Adjointe au Maire



M. Alexandre RAOUX
5° Adjoint au Maire



M. Gwion MEYER
Conseiller Délégué



Mme Laurence LOPEZ-LLINARES
Conseillère Déléguée



M. Eric AUDO
Conseiller Municipal



Mme Tatiana FAVRE
Conseillère Municipale



M. Fabien GUARDIA
Conseiller Municipal



M. Stephan PENADILLE
Conseiller Municipal

LES ÉLUES DE LA MINORITÉ



Mme Marie-Hélène AUSSET
Conseillère Municipale



Mme Michèle COTS
Conseillère Municipale



Mme Amandine THOMAZEAU
Conseillère Municipale

LACOMMUNICATION

Il nous semblait nécessaire de pouvoir communiquer rapidement et simplement, de redonner un nouveau souffle à l'échange avec les habitants et de répondre à trois besoins : informer au mieux les citoyens, partager et échanger avec eux, et enfin, prendre des décisions avec et pour les citoyens.

La Mairie s'est donc dotée de nouveaux moyens de communication afin de donner la possibilité à ceux qui le souhaitent de suivre à tout instant l'actualité de la commune, les dates des manifestations locales et des Conseils Municipaux, les alertes sur les coupures de réseaux, les alertes météo...

Ces différents outils sont complémentaires de ceux qui existent déjà (site internet, panneau lumineux, affichage municipal), chacun ayant son utilité. Prenez-en connaissance, utilisez-les et partagez-les avec vos proches, il est souhaitable que les informations soient diffusées et accessibles au plus grand nombre de personnes.

PANNEAU POCKET

Ce système est simple et rapide à télécharger. Il est aussi pratique et efficace : il vous préviendra instantanément par notification sur vos smartphone et tablette des alertes et des informations de la commune. L'application **PanneauPocket** ne nécessite ni création de compte ni renseignement de données personnelles.



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT

Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET

pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

1

Ouvrez votre application "**Play Store**" ou "**AppStore**" sur votre téléphone ou sur votre tablette



2

Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)

3

Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste



4

Cliquez sur "**Installer**" ou "**Obtenir**"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.



BONNE UTILISATION !

PAGE FACEBOOK



Mairie Le Tholonet

Page · 3384 Route Cézanne, 13100 Le Tholonet · Mairie · mairieletholonet

La municipalité a créé et anime la page Facebook de la commune. Sur cette page à destination de tous les habitants de la commune sont régulièrement postées des informations et des actualités en lien avec le Tholonet, des infos pratiques qui portent sur notre quotidien ainsi que des retours, articles écrits, photos ou vidéos, des événements qui y ont lieu.

AU FIL DE LA CAUSE

En plus d'une nouvelle charte graphique, plusieurs nouveautés apparaissent dans la rédaction de ce 81ème numéro.

- Une page est réservée aux élues de la minorité si elles le souhaitent
- Un espace d'expression libre est proposé aux habitants : vous pourrez ainsi partager une expérience, une connaissance et/ou une réflexion qui vous tiennent à cœur
- Un concours de photographie sera ouvert à chaque publication pour intégrer vos clichés au Fil de la Cause ! Envoyez-nous vos plus belles photos du village ou alentour. Les paysages comme les moments de vie seront acceptés.

Les dates des concours photos et rédaction seront données sur Facebook quelques temps avant la rédaction de chaque numéro.

LA NEWSLETTER

Un système de Newsletter sera mis en place dans les semaines qui viennent. Les envois se feront à fréquence régulière pour informer du calendrier des événements, comptes-rendus des conseils municipaux et autres. Si vous souhaitez recevoir les actualités par newsletter, vous pouvez envoyer un mail contenant votre nom et prénom à l'adresse suivante : actus@letholonet.fr. Vos données ne seront pas diffusées.

LECCFF DES FORMATIONS DÉBUT 2021



Nous avons lancé, dès le mois d'août, une grande campagne de recrutement de bénévoles pour le Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF). De nombreuses personnes sensibles à la protection de nos massifs forestiers ont répondu à cet appel et nous ont fait part de leur volonté à rejoindre le CCFF. Nous n'avons pas pu proposer jusqu'à présent de formations aux nouveaux équipiers à cause du nombre de places limitées au niveau départemental en raison des mesures sanitaires.

Le calendrier des formations sera décidé dans les semaines qui viennent pour proposer de nouveaux créneaux dès janvier 2021. Nous formerons donc les nouveaux bénévoles à cette période.

Un local tout neuf sera bientôt inauguré et nous permettra d'organiser des réunions si les conditions sanitaires le permettent.

Contact pour candidater : meyer.letholonet@gmail.com

Gwion MEYER

Conseiller délégué en charge de la communication, des manifestations et des risques

LACULTURE

La première réunion du nouveau Pôle Culture et Fêtes s'est tenue le 8 octobre 2020 à la Salle Ferrat. Plus d'une cinquantaine de personnes étaient présentes et ont manifesté ainsi leur intérêt pour le renouveau de la culture au Tholonet ! Réunion animée avant tout par une formidable vibration humaine !

Le nouveau pôle culturel regroupe des citoyens bénévoles désireux de s'investir et d'apporter leur aide dans ce domaine, des employés municipaux et les élus de la commission municipale à la culture. L'objectif

est de redynamiser la culture et le lien social dans notre village, en valorisant au maximum les talents locaux et régionaux, en partenariat avec les collectivités territoriales œuvrant déjà dans ce domaine. La commune souhaite également s'inscrire dans les initiatives existantes, comme le festival Musi'Terranée.

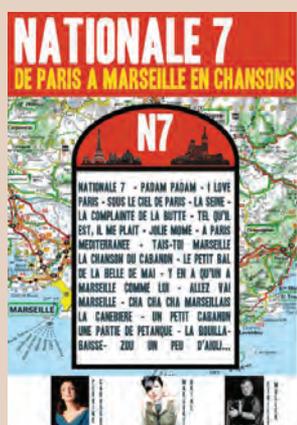


Les habitants du Tholonet embellissent chaque jour le projet culturel de la commune !

Vous avez des idées ? Vous êtes porteur d'un projet original ? Vous souhaitez faire connaître un groupe de musique, une troupe de théâtre ou tout autre acteur culturel de notre région ?

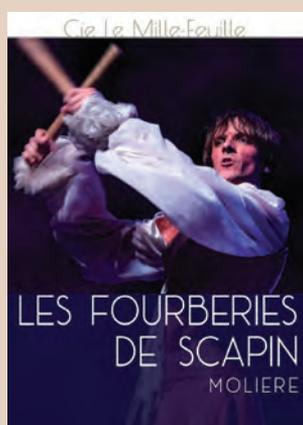
Contacts : gilbert.letholonet@gmail.com ou audo.letholonet@gmail.com

LES SPECTACLES PROGRAMMÉS EN NOVEMBRE ONT ÉTÉ ANNULÉS ET SERONT REPROGRAMMÉS LORSQUE LA SITUATION SANITAIRE LE PERMETTRA.



VENDREDI 6 NOVEMBRE
SALLE PEZET

Parcourez en chansons cette mythique Route Nationale 7 qui traverse notre village ! Les chanteuses Perrine Cabasaud et Marjorie Oriol accompagnées à l'accordéon par Cyrille Muller vous entraînent dans un voyage musical.



VENDREDI 15 NOVEMBRE
SALLE PEZET

Ces fourberies de Scapin, classique no-toire de Molière, au rythme trépidant, orchestrées par trois comédiens autour d'une roulotte, sont une fête du théâtre et un hommage aux gens du voyage.



VENDREDI 29 NOVEMBRE
SALLE PEZET

Un spectacle en apesanteur où poésie et douceur entraînent les doux rêveurs dans la poésie de l'enfance.

Géraldine GILBERT

Adjointe en charge de la culture et de la vie associative

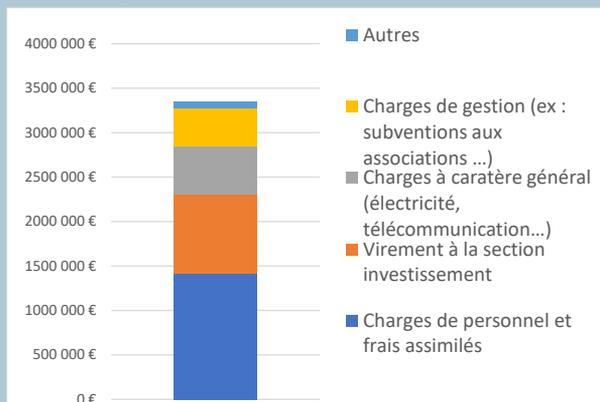
LES FINANCES

Au titre de l'année 2020, le budget communal voté en juin s'élève à 8,1 millions d'euros. Il se répartit comme suit :

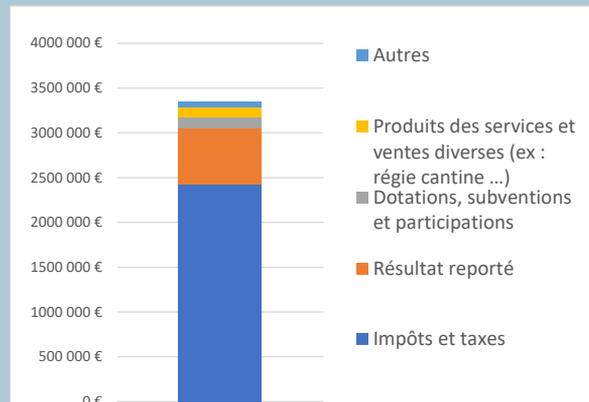
- 3,3 millions d'euros pour la section de fonctionnement
- 4,8 millions d'euros pour la section d'investissement

Les recettes couvrent les dépenses. Nous dégagerons même cette année un solde excédentaire de la section de fonctionnement, réalisé par la maîtrise des dépenses. Cet excédent servira à financer les futurs investissements, limitant ainsi le recours aux prêts bancaires et donc à l'endettement.

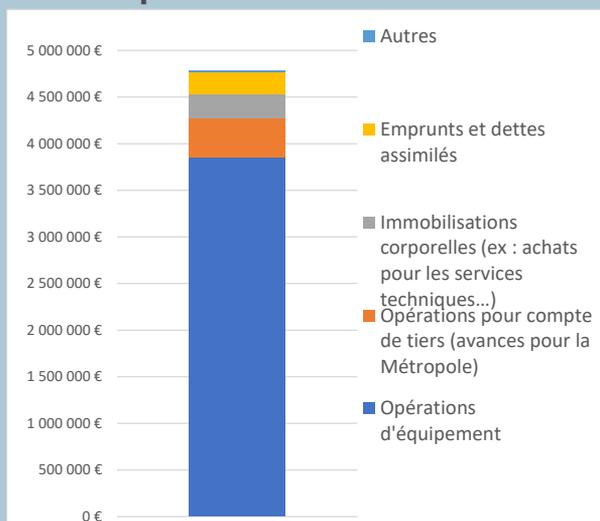
Dépenses de fonctionnement



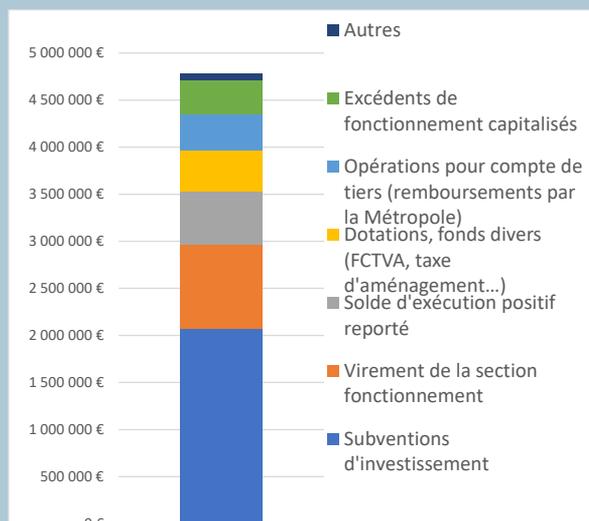
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Nous travaillons à ce que chaque dépense engagée sur des deniers publics soit utile et maîtrisée. Dans cet objectif, nous avons sollicité en octobre un **audit financier** auprès de la Direction Générale des Finances Publiques. Cet audit réalisera un état des lieux des comptes communaux et une prospective afin de s'assurer de la faisabilité financière des projets que nous souhaitons mener. Cette mission a été acceptée gracieusement par la Direction Générale des Finances publiques. Nous la remercions vivement pour sa participation à cet important travail.

Par ailleurs, la Commission des Finances, qui s'est réunie en juillet et en septembre, a travaillé sur toutes les subventions métropolitaines ou départementales auxquelles la commune peut prétendre pour les prochaines années. Le but de ce travail est de chercher à minimiser le plus possible la part de financement revenant à la commune dans la réalisation des futurs projets et à éviter tout endettement non nécessaire.

Ce travail préparatoire était indispensable pour assurer une gestion sérieuse de nos finances dans le long terme.

Alexandre RAOUX

Adjoint en charge du budget, des finances, de l'économie et de la sécurité

LES TRAVAUX

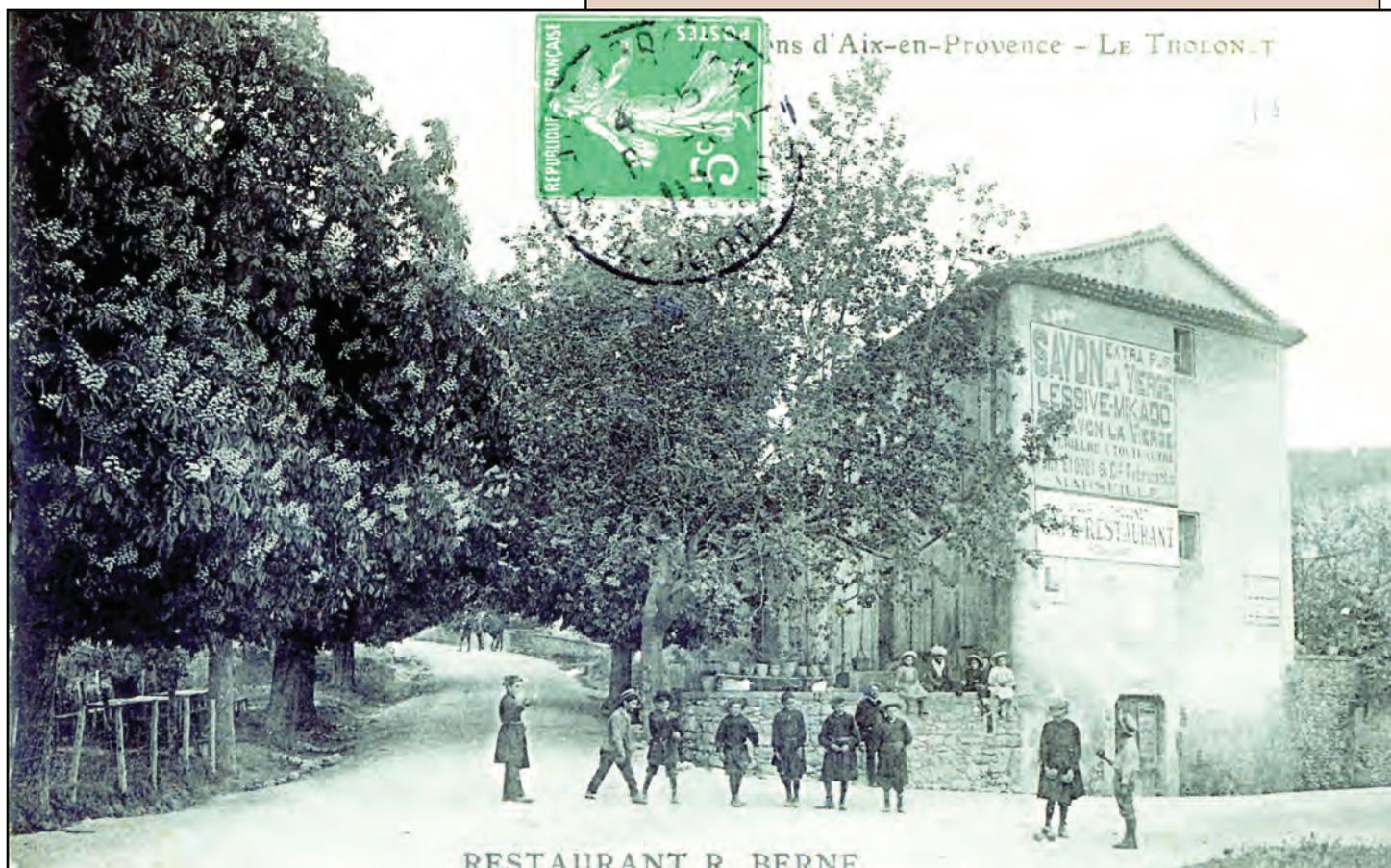
Deux gros chantiers se terminent

L'ENTRÉE DU VIEUX VILLAGE

Ce chantier de près de 2 M€, porté par la précédente mandature, a permis de moderniser l'entrée de village du Tholonet.

Il concerne la réfection des réseaux d'eau, de l'éclairage public, des trottoirs, des chaussées, de divers aménagements de surface, du mobilier urbain et de la mise en place de la signalisation et de feux tricolores.

Sur ce dernier point, conscients que le sujet est sensible, nous restons attentifs aux remarques et anomalies constatées. Nous ferons au mieux pour améliorer l'exploitation de ces feux.



Montée entre le boulodrome et la Mairie
Départ de la Route de l'Angesse sur la droite

LE NOUVEAU BÂTIMENT COMMUNAL *Services techniques et Associations*

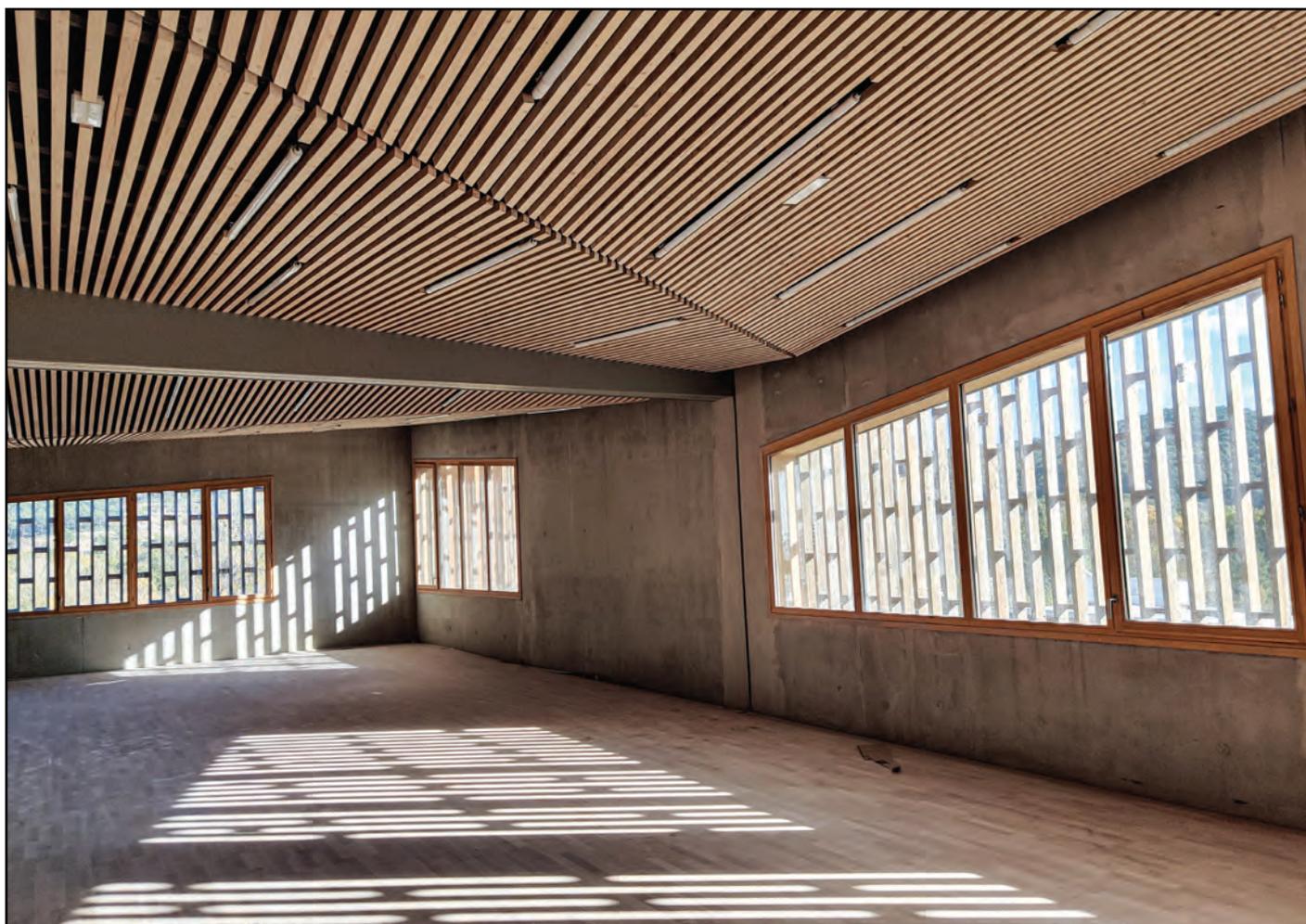
Ce chantier important a eu du mal à redémarrer après le premier confinement du printemps 2020. Nous avons repris les choses en main pour pallier le déficit de coordination observé pendant plusieurs mois.

Aujourd'hui, toutes les entreprises s'emploient à livrer le bâtiment dans les plus brefs délais.

Le rez-de-chaussée, quasiment terminé, sera destiné aux Services Techniques qui disposeront de locaux neufs et d'un espace plus adapté à leurs missions.

L'étage, dont la date de mise en service reste incertaine, sera destiné aux activités associatives sportives. Nous devons nous adapter au mieux aux possibilités que les trois salles de 100 m² offrent, le revêtement de sol (parquet) et la hauteur sous plafond empêchant la pratique de nombreux sports.

Un local est également prévu pour le CCFF (Comité Communal des Feux de Forêt), avec une salle de réunion et un garage.



AUTRES TRAVAUX

Depuis le mois de juillet, des travaux ont été réalisés sur la commune, dont notamment : une rampe d'accès à la cour de la maternelle, des ralentisseurs sur la chaussée dans le lotissement Crémade Nord, la reconfiguration des zones bleues pour le stationnement et la mise en place de poubelles sur le boulo-drome, la réfection du chemin piétonnier entre Palette et les Artauds. De nouveaux projets sont à l'étude et seront présentés prochainement sur nos supports de communication.

Patrick BRICO

Adjoint en charge des achats, des travaux, du patrimoine et des ressources humaines

LECCAS/BME

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
BUREAU MUNICIPAL DE
L'EMPLOI

UN SERVICE D'AIDE POUR TOUS

Le CCAS/BME est un lieu ouvert à tous! Sa mission est d'accueillir, d'orienter et d'accompagner toute personne désireuse de trouver des réponses et des solutions sur divers sujets : recherche d'emploi et de stages, retraite, aides sociales, aides à domicile... Certains dossiers de demandes administratives peuvent être instruits par l'agent du CCAS qui assurera la transmission au service départemental (par exemple faire une demande pour la téléassistance Quiétude 13).

Le CCAS assure une mission de prévention. C'est dans ce sens qu'un cycle de conférences thématiques sur les sujets de la parentalité, de la violence, de l'alcoolisme, du sport (et autres thèmes selon vos suggestions) sera organisé dès que possible.

Durant la période de confinement, les appels aux personnes fragiles et isolées sont intensifiés.

Compte tenu de la situation sanitaire, par souci de protection et de sécurité, le Maire, Président du CCAS, a décidé d'annuler exceptionnellement l'événement traditionnel de « la galette des rois » proposé aux séniors. Une alternative sera trouvée !

Connaissez-vous le service de téléassistance Quiétude 13 qui améliore les conditions de vie quotidienne et de sécurité des personnes vulnérables ?

Depuis chez vous, une simple pression sur un médaillon ou une montre vous permet d'entrer en contact avec une centrale d'écoute et d'assistance qui apporte aide et réconfort. Vous êtes victime d'une chute, d'un malaise ou d'une agression? Un chargé d'écoute et d'assistance vous répond 24h/24!

Le coût mensuel individuel de ce service est de 8 euros, payable par trimestre.

Pour plus d'informations et pour votre inscription au service, merci de prendre contact avec le CCAS.

Laurence LOPEZ-LLINARES
Conseillère Déléguée chargée de l'éducation et des affaires sociales



04 42 66 93 62

ccas.letholonet@wanadoo.fr

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Rez-de-chaussée de l'Espace G. Duby



Les élus du Tholonet visitent les jardins partagés de Gréasque avec son Maire, Michel Ruiz

LES JARDINS PARTAGÉS

Notre projet communal a pour objectif la création de nouveaux liens entre les citoyens et les différentes générations, le développement de la solidarité et de la coopération, la promotion d'une gestion écologique de l'environnement et enfin la protection de la biodiversité sur notre territoire.

Parmi les engagements de campagne, nous avons proposé la création de jardins partagés. L'Équipe municipale a travaillé sur le projet et propose aujourd'hui la création de ces jardins sur une parcelle mise à disposition par la Mairie, située au dessus du groupe scolaire. Ce terrain sera accessible à pied: il se situe à 5 minutes du village de Palette. Des travaux d'aménagement seront prochainement entrepris afin de le rendre cultivable.

La gestion de ces jardins sera assurée par une structure de type associative. À cette fin, la commune appelle les habitants intéressés à participer à la création de cette association.

Une réunion publique sera également organisée sur ce sujet dès que possible.

Contact : facchini.letholonet@gmail.com

Lara FACCHINI

Adjointe en charge de l'environnement, de la famille, de l'enfance, de la jeunesse et des seniors



L'URBANISME

Aux affaires depuis le 28 juin, la nouvelle équipe municipale s'est mise à la tâche avec vigueur et enthousiasme pour mettre en place les grandes lignes de son ambition pour notre commune.

Entre prise en main des dossiers et visites de terrain, nous avons pu mesurer l'ampleur de la tâche.

Les membres de la commission urbanisme étudient les dossiers de permis de construire pour prendre des décisions collégiales.

Deux gros chantiers nous attendent :

PLUi DU CONSEIL DE TERRITOIRE

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) entre dans sa phase d'écriture réglementaire. Il s'agit d'harmoniser le règlement des droits à construire des 36 communes du territoire du Pays d'Aix. Conformément à nos engagements pris au moment des élections, nous associerons largement les habitants du Tholonet à ce travail. Ce Plan Local d'Urbanisme intercommunal sera plus protecteur par rapport à l'étalement urbain et à la consommation des espaces naturels et agricoles. Pour autant, nous souhaitons mettre en oeuvre notre volonté de trouver des solutions favorisant la création de petits programmes de logements à destination des ménages modestes et intégrés aux paysages urbains et naturels du Tholonet.

CRÉATION DU SITE PATRIMOINE REMARQUABLE « ROUTE CÉZANNE »

La création du Site Patrimoine Remarquable « Route Cézanne » se substituera au décret Malraux. Ce travail nous permettra collectivement de définir le périmètre de protection que nous voulons mettre en place.



Enfin, la Métropole Aix-Marseille-Provence lance la concertation sur le Plan de Déplacement Urbain. Nous mettrons en œuvre les moyens pour permettre aux habitants du Tholonet de s'informer, de donner leur avis et de faire entendre leur voix (enquête publique, affiches, site internet, cahier en mairie, réunions publiques). En conséquence de la situation sanitaire actuelle, la métropole a pris la décision de reporter cette concertation. Nous vous tiendrons informés dès lors qu'elle est relancée.

Maxime VITALIS

Adjoint en charge du développement urbain et rural et du sport

LASÉCURITÉ

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, LES BONS RÉFLEXES

- **Soyez prévoyants** - Photographiez vos objets de valeur et conservez les factures. En cas de vol, cela facilitera à la fois les recherches menées par les enquêteurs de police, l'évaluation du préjudice et l'indemnisation par votre assureur.

- **Soyez vigilants** - Fermez votre porte d'entrée à clé, même lorsque vous êtes chez vous et ne laissez pas de clé sur la serrure d'une porte vitrée. Changez les serrures de votre domicile lorsque vous venez d'emménager ou si vous venez de perdre vos clés. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres et ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

- **Ne commettez pas d'imprudences** - N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés. Ne laissez pas vos clés sous le paillason ou dans un pot de fleurs, confiez-les plutôt à une personne de confiance. De nuit, évitez de laisser les fenêtres ouvertes si elles sont accessibles depuis la voie publique !

- **Avant de partir en vacances** - Informez votre entourage de votre départ (famille, amis, voisins...). Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé : créez l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmateur pour les lumières, la télévision, la radio ... et transférez vos appels sur votre téléphone portable. Attention à ce que vous postez sur les réseaux sociaux, qui peuvent fournir des informations facilitant l'action des cambrioleurs.

Opération tranquillité vacances - Signalez votre absence à la gendarmerie ou à la police municipale. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.

Renseignements et formulaires de demande disponibles sur place et sur www.interieur.gouv.fr > Rubrique Ma sécurité > Conseils pratiques

CONTRÔLE DES PLUS DE 19 TONNES TRAVERSANT LA COMMUNE

Conformément à un arrêté municipal interdisant la circulation des poids lourds de plus de 19 tonnes en transit dans la commune, une opération de contrôle a été menée conjointement par la Police Municipale et la Gendarmerie le 4 novembre dernier sur la commune, à la hauteur du pont du Lidl, direction Aix. Lors de ce contrôle, une infraction a été relevée et le camion en cause a été contraint de rebrousser chemin vers Meyreuil. Ce genre de contrôle, par son effet dissuasif, sera amené à se répéter afin de faire baisser les nuisances sonores, l'insécurité routière et la pollution de l'air occasionnées par la traversée de ces camions qui n'en ont pas le droit.

Alexandre RAOUX

Adjoint en charge des finances et de la sécurité



UNE ÉQUIPE MUNICIPALE À L'ÉCOUTE DES HABITANTS ET SOUCIEUSE DE TRANSPARENCE

Depuis leur prise de fonction, le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux ont veillé à mettre en œuvre des actions visant à une meilleure écoute des citoyens et de leurs attentes.

Ainsi :

- Une permanence d'élus se tient le premier samedi de chaque mois de 9 heures à midi, à la Salle Ferrat.
- Un cahier est à la disposition de tous, aux heures d'ouverture de la mairie, sur lequel les habitants du Tholonet peuvent faire part de leurs questions, leurs préoccupations, leurs suggestions...
- Une rubrique « Écrire au Maire » sera ouverte sur le site de la mairie.
- Un temps de questions ouvertes, à l'issue du Conseil municipal, permet au public d'interroger les élus sur les sujets qui ont été débattus et les projets de la municipalité.
- Le 8 octobre dernier, Salle Ferrat, 50 personnes ont participé à une réunion publique et ont exprimé leur souhait de programmations festives et culturelles. Plusieurs ont manifesté leur désir de participer à l'organisation de ces manifestations.

Outre le Fil de la Cause, des outils de communication ont été mis en place : le site internet, le compte Facebook, l'application PanneauPocket. Ils permettent à chacun de connaître les animations et les événements qui se déroulent sur la commune ou encore d'avoir accès à toutes les informations pratiques relatives aux services municipaux. Les premières pages de ce magazine vous en donnent le détail.

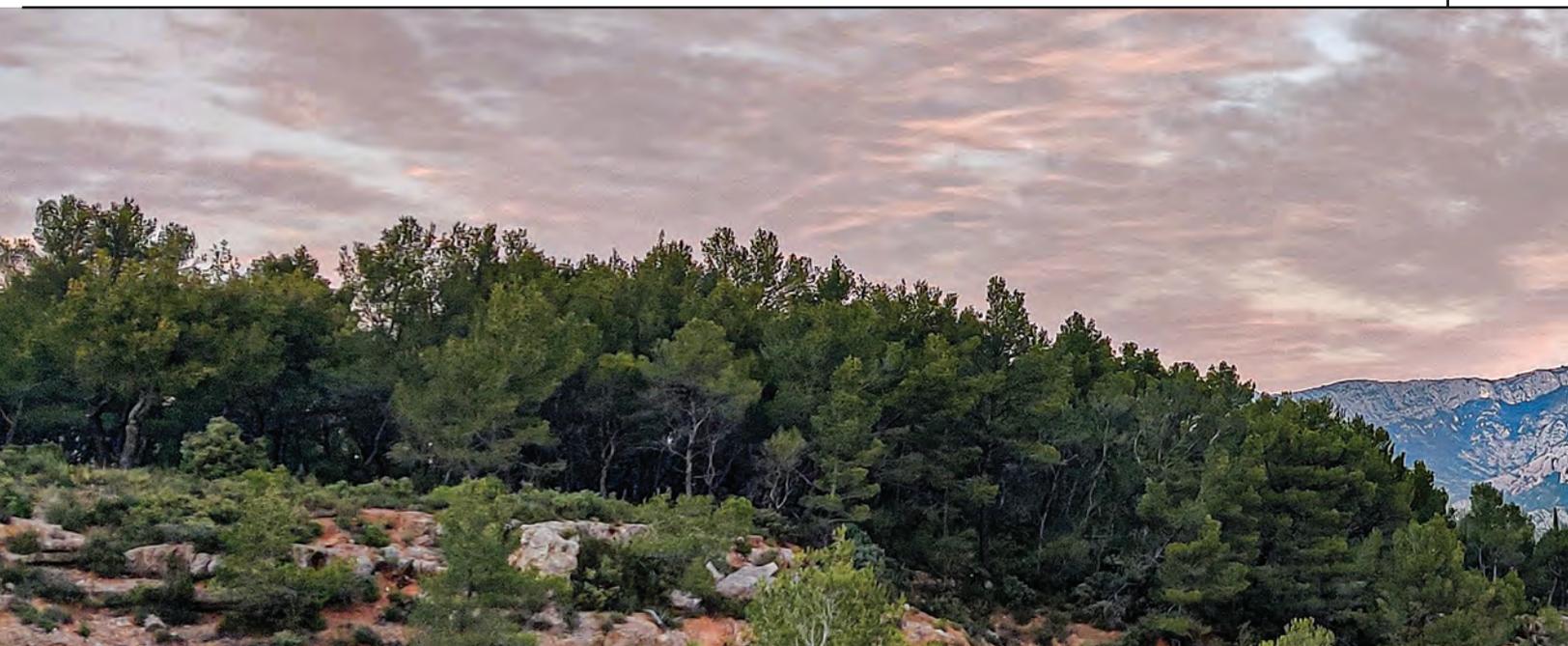
Dans les mois à venir, si la situation sanitaire le permet, d'autres réunions publiques seront programmées. Le Conseil municipal et les différentes commissions présenteront leurs projets sur lesquels les citoyens pourront donner leur avis et seront invités à s'y associer.

Enfin, comme il s'y était engagé, le Maire a confié la vice-présidence de la commission municipale des finances à une élue de la liste minoritaire lors de la dernière élection. Les trois élues de cette liste qui siègent au conseil municipal, participent activement à plusieurs commissions ou groupes de travail avec une totale liberté de parole.

Revitaliser la démocratie communale et assurer plus de transparence dans le fonctionnement de l'action publique constituaient des engagements de la campagne électorale. Une cellule de veille composée de quelques élus et habitants du Tholonet aura pour mission d'y être attentif.

Gilles PIVOT

Conseiller municipal, chargé de l'animation vie municipale et démocratie



PAROLE AUX ÉLUES DE LA MINORITÉ

Chers habitants du Tholonet,

Depuis les élections municipales du mois de juin 2020 et au vu de vos suffrages, nous avons la responsabilité et la volonté de participer et travailler au sein de l'équipe municipale que vous avez élue.

Nous souhaitons nous investir activement pendant la durée de ce mandat, dans une collaboration sereine et constructive, pour l'aménagement et le développement de notre Commune.

Nous vivons dans un village où les seuls enjeux sont ceux des habitants du Tholonet.

Nous mettrons donc tous les moyens en œuvre pour les projets favorisant l'environnement et la transition écologique et nous aiderons à développer la culture et les festivités de notre village.

Nous encouragerons et diversifierons les activités sportives.

Nous ferons en sorte de promouvoir et d'enrichir l'accueil périscolaire, nous proposerons le financement de projets éducatifs de qualité, sensibilisant les écoliers au développement durable. Conscientes du nombre grandissant de familles sur notre Commune, nous veillerons au développement des animations destinées aux enfants.

Nous contribuerons également à assurer une gestion financière solide.

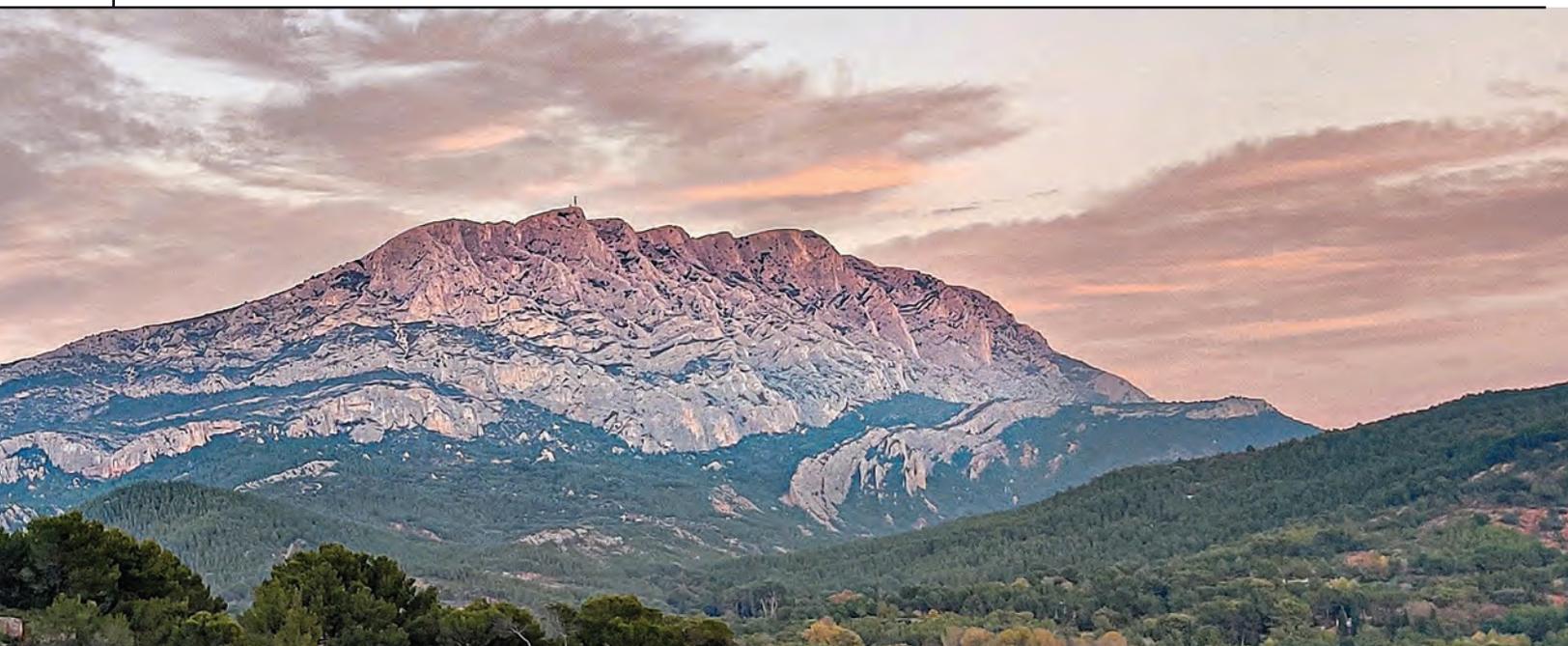
Pour cela, nous veillerons à ce que toutes les réalisations soient effectuées sans augmentation des taux d'impôts locaux communaux et à ce que le programme d'investissement pluriannuel soit financé entre 50% et 80% selon les dossiers par les contrats et les fonds de concours des collectivités publiques territoriales sans oublier le mécénat et le secteur privé.

Enfin, nous participerons pleinement à une gestion saine des deniers publics en siégeant à la vice-présidence de la Commission des finances.

Nous vous remercions.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Marie-Hélène AUSSET, Michèle COTS, Amandine THOMAZEAU
Conseillères municipales





LA CONTRIBUTION CITOYENNE

ESPACE DE LIBRE EXPRESSION

UNE RUE, UNE ROUTE, UNE ALLÉE... Route de l'Angesse (D64E) QUE NOUS RACONTENT-ELLES SUR L'HISTOIRE DE NOTRE VILLAGE ?

Les routes, rues, voies, allées, traverses qui découpent et jalonnent nos villes et villages, ces tracés que nous empruntons quotidiennement dévoilent par leur nom des histoires parfois mystérieuses. Ainsi en est-il de notre route de l'Angesse.



La route de l'Angesse prend naissance en contrebas de la « route des vacances », la Nationale 7 chantée par Trénet et court en montant presque jusqu'au Tholonet. Le panneau indicateur placé par la DDE, D64E, sèche désignation administrative de la voie, fait figurer aussi le nom évocateur que nous lui préférons tous, Langesse, mais en un seul mot ! Cette légère erreur désagréable signe hélas l'abandon d'un héritage historico – poétique au profit de la précision topographique du lieu. Pourtant, la belle apostrophe, cette petite virgule aérienne placée entre le « l » et le « a » confère à l'endroit de la commune sa grâce mystérieuse et offre la majuscule sur le « a » : l'Angesse.

Car ce nom fait rêver : un ange au féminin habiterait-elle les cimes du Grand Cabri, ensemencerait-elle de pépites divines les vignes avoisinantes, fertiliserait-elle les cœurs des habitants alentours, guiderait-elle le voyageur égaré dans la combe de l'Arc pleine de remous et d'éboulements vers la charmante église du Tholonet ?

Il existe une autre explication à ce nom qui réduit l'histoire céleste à d'après contingences.

L'employée des Postes qui habite le secteur m'a raconté une version des anciens : l'Angesse, c'est littéralement « l'Angouissa » ou angoisse dans le *Diciounari Provençau* du Félibre Bertrand De la Tour d'Auvergne, l'angoisse des cochers qui, profitant de la rivière pour abreuver leurs chevaux, se retrouvaient brusquement détroussés avec leurs passagers dans le détroit situé près du relais Clairefontaine par des bandes de brigands de grands chemins ; ils devaient céder leurs trésors ou mourir...

Poétique ou funeste, le tournant de l'Angesse demeure un endroit où il convient d'user de prudence car il nécessite d'être bien négocié, sans puissances divines ni brigands - quoique -, mais au volant de son véhicule !

Toni WERGER



OSEZ LES VENDANGES !

Grâce à la Mairie du Tholonet qui a accompagné l'initiative de nos vignerons AOC Palette qui proposaient des emplois saisonniers pour vendanges à la main, j' ai pu réaliser un vieux rêve ! Immersée au sein de magnifiques parcelles, au milieu de somptueux pieds de vignes porteurs de délicieuses promesses et chaleureusement entourée d' une équipe motivée, dynamique et pleine d' humour, j' ai vécu une expérience unique et instructive que je vous recommande si vous avez une bonne condition physique et l' amour de la nature... Vous serez comblés !

Tous mes remerciements à la Mairie du Tholonet, à Château Simone qui m'a accueillie sur ses terres et à mes compagnons vendangeurs qui m'ont laissé d'inoubliables souvenirs et... à l'année prochaine !

Nathalie



TRIBUNE

Une page s'est tournée le 28 juin dernier. Je remercie la nouvelle équipe municipale de permettre aux habitants du Tholonet de s'exprimer dans le bulletin municipal.

Habitant depuis douze ans sur la commune, j'ai vu les changements survenus dans l'environnement de notre jolie commune. Les transformations opérées ce début d'année sont loin de me rassurer sur l'avenir de notre village.

1 - Arrivant par la route Cézanne, les feux rouges qui annoncent une entrée de « Ville » sont à mon point de vue une incongruité dans tous les domaines. Installés pour réduire paraît-il la vitesse pendant la traversée de notre village, ils créent bouchons et pollution. Les feux rouges sont destinés à réguler un trafic. Pour réduire la vitesse, une circulation alternée ou un radar, me semble beaucoup plus adapté.

2 – La prolifération de permis de construire totalement incohérents avec l'environnement est le plus sûr chemin pour aboutir à un saccage des paysages immortalisés par Cézanne. 400 m² construits sur des parcelles de 700 m² même conformes au PLU de 2013 sont en contradiction avec le plus élémentaire bon sens environnemental.

Il est urgent de penser à faire mieux, plutôt que de faire plus. Nous avons plus besoin de qualitatif que de quantitatif. « Less is More » est le principe de base d'une architecture qualitative. Pour la qualité de nos modes de vie actuels, évitons de construire des villes à la campagne. Les derniers événements le démontrent : épidémie, intempéries. Nous avons besoin de convivialité et d'échange entre voisins qui se connaissent et se respectent. Notre village nous offre cette opportunité, sachons la saisir.

Max MARTINI, La Crémade

AU FIL DU TEMPS

LA DYNAMIQUE DE LA COMMUNE



JOURNÉE DES ASSOCIATIONS DU 6 SEPTEMBRE 2020

Le forum des associations a permis de faire découvrir dans un cadre champêtre la richesse de notre tissu associatif. Ce fut l'occasion pour les habitants du Tholonet de rencontrer les 27 associations de la commune, toutes ravies de présenter les différentes activités qu'elles animent tout au long de l'année.

Parallèlement, sur un podium installé pour l'occasion, des démonstrations de théâtre enfants, de hip hop et de danse ont eu lieu et des activités de qi gong, guitare et de lecture conte ont rythmé cette journée.

Par la suite, un atelier dessin animé par Alessandro Borri a donné libre expression à nos artistes en herbe sur le thème « dessine-moi une montagne ».

Cette manifestation a attiré de nombreux habitants. Petits et grands ont eu l'embarras du choix pour trouver une activité qui leur corresponde.

Nous remercions les services techniques qui ont permis la réussite de cette nouvelle édition pour le bonheur de tous les participants.

Pour conclure ce rendez-vous associatif, la municipalité a partagé un moment de convivialité avec les habitants lors d'un apéritif au son de la musique endiablée de Putsh Street Band.

Enfin, dans une ambiance chaleureuse à l'ombre des arbres, 130 personnes ont savouré une daube provençale tout en respectant les préconisations sanitaires en vigueur.





AU FIL DU TEMPS

LA DYNAMIQUE DE LA COMMUNE

VOYAGE VERS LES MUSIQUES DU MONDE

La Salle Pezet s'était métamorphosée en cabaret pour accueillir les habitants du Tholonet lors des deux concerts gratuits qui ont eu lieu les 18 septembre et 9 octobre derniers.

Ambiance feutrée, guéridons nappés, ornés de bouquets de fleurs et de luminions, les voyages musicaux peuvent commencer !

PREMIÈRE ÉTAPE : LES PAYS DES BALKANS AVEC «JARAVA»

Au croisement de la tradition et de la création, l'ensemble musical Jarava a interprété avec grand talent des chants bulgares, roumains, serbes, turcs, grecs et tziganes où musique et voix somptueuses nous ont emportés loin dans l'émotion.

Les masques n'ont pu ce soir là, empêcher un souffle magique d'entrer dans nos cœurs !



« C'est avec étonnement que j'ai découvert une Salle Pezet totalement transformée en cabaret le 18 septembre dernier.

Dans ce lieu devenu intimiste et chaleureux, le concert de JARAVA, d'une grande intensité, m'a permis de voyager le temps d'une soirée.

Cette balade au cœur des Balkans était vraiment une pure merveille. La qualité des chants, l'entrain des musiciens, les magnifiques voix des chanteuses, la convivialité du public... Tout était au rendez-vous! »

Carole

DEUXIÈME ÉTAPE : LES CARAÏBES AVEC «LA GUA-GUA»

Associé au pâtissier Benoît Molin, le groupe La Gua-Gua nous a transportés dans un voyage autour du café et du sucre. Leur musique entraînante et les talents du pâtissier ont réussi à faire partager les paysages exotiques de ces régions hautes en couleurs.

Un voyage chaleureux, gourmand et original d'où l'on est ressorti les oreilles et les papilles régalingées !



Une troisième étape était prévue le dimanche 29 novembre : le concert du groupe «NATIONALE 7».

Une destination moins lointaine certes, mais avec une énergie et une convivialité sans pareilles. Une invitation à un voyage musical où l'amour, la nonchalance, la joie et la vie des notes seront omniprésents.

Cette belle étape en perspective sera reprogrammée.

AU FIL DU TEMPS

LA DYNAMIQUE DE LA COMMUNE

LES EXPOSITIONS DU MOULIN CEZANNE

Laure Willems et Gisèle Alfieri, deux artistes fidèles au Moulin depuis de très nombreuses années, nous font part du plaisir d'exposer dans ce lieu emprunt d'histoire.

« En cette année 2020, ma rétrospective au Moulin Cézanne a montré aux visiteurs plusieurs techniques de peinture : pastel, aquarelle, huile et sanguine. J'ai toujours un grand plaisir à accrocher mes toiles sur ces vieux murs chargés d'histoire.

Sainte Victoire y est toujours à l'honneur : de tous côtés, en toutes saisons, différente dans chaque tableau.

Les personnes qui viennent ici me posent mille questions sur le moulin, sur les balades, sur notre maître aixois Cézanne et bien sûr ma peinture. Je réponds avec joie car, ma jeunesse, c'est ici au Tholonet que je l'ai passée et j'en suis devenue «citoyenne d'honneur».

Laure WILLEMS



« Chaque année, en été, j'aime présenter mes œuvres récentes au Moulin Cézanne. C'est un rendez-vous incontournable, un point de rencontre des amoureux de Sainte Victoire et de Cézanne. J'y constate chaque fois une diversité, une qualité et une intensité dans mes rencontres avec les visiteurs venus du monde entier.

Dans ce lieu enchanteur, l'artiste reçoit en plein cœur les impressions de celles et ceux qui regardent, commentent, critiquent. L'œuvre reçoit en direct la seule récompense qui vaille, celle d'être vue et, peut-être, aimée. »

Gisèle ALFIERI

WORLD CLEANUP DAY



Une opération de ramassage des déchets a eu lieu à l'occasion du World Cleanup Day 2020, la journée mondiale de ramassage des débris et de nettoyage de la nature ce dimanche 20 septembre. Malgré un temps maussade et incertain, 50 personnes ont répondu à l'appel lancé quelques jours auparavant sur la page Facebook de la Mairie. Des petits groupes se sont formés pour partir à la chasse aux déchets le long de l'allée Louis Philibert et de la route du Cagnard. Surpris par la pluie, nous n'avons pas pu organiser de concours du plus gros sac! Des diplômes «Respect Nature» ont toutefois été décernés en récompense aux enfants qui étaient présents.

Une dizaine de jours plus tard, une deuxième collecte de déchets à l'initiative de la paroisse des Chrétiens de Sainte-Victoire, a été faite aux abords de la Route Cézanne.

DES INITIATIVES CONVIVIALES ET UTILES, À SALUER ET À REPRODUIRE !

Masques, mégots, canettes, enjoliveurs et autres, au total ce sont plusieurs mètres cubes de déchets qui ont été enlevés de nos bords de route.



AU FIL DES ASSOCIATIONS

THÉÂTRE DES TRÉTEAUX LE THOLONET 3 T

La troupe des Tréteaux du Tholonet a dû interrompre ses répétitions de mars à juin 2020 afin de respecter les consignes sanitaires préconisées par le gouvernement.

Les retrouvailles ont eu lieu début septembre pour démarrer une nouvelle pièce sous la houlette de Geneviève Longo, pièce qui devait normalement voir le jour fin juin 2020.

La troupe, qui compte actuellement 25 membres, a repris les répétitions dans une bonne ambiance de travail et d'amitié.

Dany GUIRAUD, président des 3 T

LES CHRÉTIENS DE SAINTE-VICTOIRE

La paroisse à l'heure du covid poursuit ses activités en s'adaptant et en continuant à recevoir baptêmes, mariages et obsèques.

Comme les évêques de France le demandent depuis quelques années, et parce que les prêtres, moins nombreux, doivent partager leur temps, une inscription à l'avance est nécessaire : un an pour les mariages, trois mois pour les baptêmes.

Dans le contexte de la société pluraliste qui est la nôtre, et malgré par un individualisme croissant, la crise sanitaire ne saurait nous faire perdre de vue que l'autre est d'abord une chance plutôt qu'un danger, et que la rencontre est d'abord une joie plutôt qu'un risque.

La personne humaine est aussi un être en relation : c'est pourquoi nous nous réjouissons de la vitalité de la vie associative.

Nous favorisons l'accueil téléphonique chaque mardi et jeudi de 16h à 18h et le vendredi de 11h à 12h, ou quand vous le souhaitez par courriel. Les messes ont repris le 28 novembre.

letholonetbeaurecueilstantonin@gmail.com

LE CLUB DES SENIORS

En raison de la pandémie, les activités ont cessé. Pour maintenir le lien entre les membres du club, le 1er mai nous avons offert un brin de muguet livré à domicile à chacun des adhérents.



Début septembre le club a tenu un stand à la journée des associations pour présenter ses activités. Quelques personnes se sont renseignées sur le programme de fin d'année.

Pour le mois de septembre une visite de Sisteron était prévue mais a dû être annulée à cause de la recrudescence de la Covid19.

Les séances de cinéma ont repris avec « Dieu merci » en septembre et « La lutte des Classes » en octobre.



Mardi 13 octobre quelques adhérents ont visité l'exposition Joaquin Sorolla à l'Hôtel de Caumont (visite guidée). Ce fut une visite très agréable et très bien commentée. Les participants étaient heureux de se retrouver et de s'évader du quotidien.

Au mois de décembre, des séances de cinéma sont prévues. Mi-décembre le club offrira à tous ses adhérents un repas pour célébrer la fin de l'année si les conditions sanitaires le permettent.

Le Club des Seniors est à la recherche d'un(e) Président(e) pour l'année 2021, Annie Barneoud ayant donné sa démission. La prochaine assemblée générale qui statuera sur l'avenir du club aura lieu en décembre (date communiquée ultérieurement).

Les candidatures sont ouvertes, à bon entendeur SALUT!

Edith et Annie

TENNIS CLUB

Le Tennis Club du Tholonet a démarré sa saison 2020/2021 le 1er septembre dernier.

L'école de tennis qui accueille les enfants de 4 à 17 ans est en nette progression cette année puisqu'elle compte 122 enfants (contre 100 en 2019/2020) répartis entre le mini tennis, l'initiation, le perfectionnement et la compétition.

Notre participation au forum des associations d'Aix-en-Provence qui s'est déroulé en septembre au Val de l'Arc n'y est pas étrangère. J'en profite pour remercier notre nouveau Maire, Vincent Languille, pour son implication sur ce sujet.



L'école de Tennis est encadrée par deux professeurs diplômés d'état, Rémy Gourre (responsable, 06 22 73 40 91) et Stéphan Korb (06 68 37 97 79), ainsi que 3 initiateurs, Kevin, Pierre et Alexandre.

Les adultes peuvent aussi prendre des cours avec nos 2 professeurs à la condition d'être membre du club.

Les tarifs des cotisations n'ont pas été augmentés cette année en raison de la pandémie qui a privé les adhérents de tennis pendant 2 mois au printemps.

Eric RUMEAU, Président du Tennis Club

**TARIF DES COTISATIONS
ECLAIRAGE INCLUS
SAISON 2020/2021**
(Licence F.F.T incluse)
À partir du 1/09/2020

	HABITANTS DU THOLONET	EXTERIEURS
COTISATIONS		
1er Membre	150 €	200 €
2ème Membre	125 €	165 €
Étudiants (19 à 25 ans)		100 €
Enfants (< 18 ans)		100 €
Cartes d'invités		50 €
LOCATIONS		
Tarif horaire / Court		20 €
Cartes Vacances (à la semaine par personne)		50 €



PERMANENCE ARMÉE DE L'AIR

*Chaque 1er mercredi du mois
de 14h à 17h*

Espace Georges Duby à Palette – Salle 17

Cette permanence est assurée par M. Christian Bagnost, Adjudant-chef retraité de l'Armée de l'air et réserviste honoraire de la Base aérienne 701 de Salon-de-Provence.

Elle a pour but d'informer les jeunes gens en recherche d'orientation et d'emploi sur les différentes spécialités proposées par l'Armée de l'air.

AU FIL DES ASSOCIATIONS

AGAPE

MULTI ACCUEIL COLLECTIF L'AQUARELLE

Le multi accueil collectif a réouvert ses portes le 11 Mai après 2 mois de fermeture dûe au confinement. Les enfants ont été heureux de se retrouver avec toute l'équipe de l'aquarelle et ont pu profiter du nouveaux mobilier.

Depuis la rentrée, malgré les nombreuses contraintes liées au Covid 19 , la crèche a repris ses activités et les enfants profitent aussi des intervenants avec Thierry pour la musique et Alexandra pour l'atelier « bébé signeurs».



Pour information, la crèche est organisée en 3 groupes d'enfants :

Les Petits Poucets, les Chamboules tout et les Galopins

Horaires de la crèche : du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15

Pour effectuer les démarches de pré-inscriptions sur la liste d'attente, contactez-nous par mail de préférence, ou par téléphone pour prendre rendez-vous avec la Directrice afin de visiter la structure.



Renseignements :

Fabienne KNIPPING, Directrice : au 04 42 66 84 52

Mail : crecheaquarelletholonet@sfr.fr

Multi Accueil Collectif « L'Aquarelle »
Quartier Saint Jacques. 1718 RD 64C. 13 100 Le
Tholonet.
(Accès par le parking du groupe scolaire)

ESPACE JEUNES



En dépit de la situation sanitaire, l'équipe de l'Espace Jeunes s'est fortement employée pour organiser des activités pour les jeunes en juillet, août et pendant ces dernières vacances de la Toussaint.

Malgré l'annulation de séjours habituels (campings, séjour astronomie), les jeunes ont pu profiter de sorties multiples: accrobranches, mer, canoë, surf, VTT, pêche, Magic Land, rallye, grand jeu, goûter, atelier BD, cinéma, bowling...

La fréquentation a été importante puisqu'une trentaine de jeunes étaient présents aux activités ; un grand merci à l'équipe pour son implication et aux jeunes que nous espérons retrouver pendant la première semaine des vacances de Noël.

Lahcene TEBSI

AU FIL DES ASSOCIATIONS

AU CLAIR DE SOI

Au Clair de Soi c'est la pratique de la sophrologie pour tous pour laisser entrer le positif dans sa vie, gagner en mieux être au quotidien ou encore adopter une nouvelle philosophie de vie.

Par la pratique d'exercices respiratoires, de mouvements inspirés du yoga, de visualisations et de techniques de concentration, de focalisation, d'auto-suggestion et d'entretien de la pensée positives, la sophrologie permet de :

- Respirer de manière consciente,
- (ré)Apprendre à se détendre,
- Bouger en pleine conscience,
- Être à l'écoute de son corps et de ses sensations, de sa tête et de ses pensées, de son cœur et de ses émotions,
 - Approfondir la connaissance de soi et découvrir comment se ressourcer en faisant ce qui est bon pour soi,
- Lâcher-prise.

L'association a été créée il y a 1 an par Claire Ricciardi, sophrologue, pour partager sa pratique de la sophrologie au

Tholonet avec les enfants en milieu scolaire ou en ateliers périscolaires, et avec les adultes en séances collectives. Diplômée de la Fédération Française de Sophrologie Claire propose également des accompagnements individuels tout public dans son cabinet situé à Palette ou à distance en téléconsultations.

Séances collectives pour adultes à l'Espace Culturel Duby:
- Tous les lundis à 12h30 dans la salle Zola
- Tous les mercredis à 19h00 dans la salle Pezet

Ateliers mensuels pour les enfants à partir de 5 ans le samedi matin :
=> Prochain atelier le samedi 5 décembre à 10h00 dans la salle Zola

Attention : durant le confinement l'ensemble de l'activité se poursuit à distance. Les séances collectives et les suivis individuels sont proposés en visio.



Coordonnées : Email : asso.auclairdesoi@gmail.com Tél : 06 43 41 39 07
Facebook : Au Clair de Soi - Claire Ricciardi - Sophrologie

LE THOLONET ACCUEIL

Notre association, fondée il y a plus de 30 ans avant, au départ, pour objet dans le cadre national de «Villes d'Accueil» d'accueillir les nouveaux arrivants dans la région en les mettant au courant de « la vie ici » et en les aidant dans leurs différentes démarches.



Les arrivants étant devenus des habitants, LE THOLONET ACCUEIL, désormais indépendant, vole de ses propres ailes en continuant de proposer, aux anciens comme aux nouveaux, une gamme d'activités propres dans une ambiance conviviale. Nos activités sont gratuites et proposées par des animateurs bénévoles ayant pour motivation de créer des liens et, nous l'espérons, des amitiés durables entre les membres.

Ces activités quelles sont-elles ?

- Un groupe de PETANQUE le jeudi après-midi
- Un groupe d'ÉCHECS les mardi et jeudi matin
- 2 groupes de LECTURE un jeudi par mois
- 3 groupes de BRIDGE les après-midi des lundi, jeudi et vendredi
- Des SORTIES CULTURELLES un jeudi tous les 2 ou 3 mois

Une visite guidée à l'hôtel de Caumont, le 15 octobre, a permis de nous retrouver à l'exposition de Joaquin Sorolla, peintre espagnol (fin du XIXe début du XXe siècle). Découverte de l'œuvre de l'artiste par ces scènes de vie où débordent la lumière et la spontanéité. Ce moment culturel s'est terminé autour d'un goûter gourmand dans les prestigieux salons de l'hôtel de Caumont.

LE CERCLE ARTISTIQUE L'UNION DU THOLONET



Nous avons eu la chance de pouvoir rénover notre Cercle en étant financé dans le dispositif «projet rénovation façade de la Commune du Tholonet» début de l'année 2019, soit 50 % par Le Territoire du Pays d'Aix et la Commune, et 50 % par notre association du Cercle de l'Union.

Cela n'a pas été facile, beaucoup de contraintes au niveau des préconisations des bâtiments de France, il fallait une rénovation à l'identique avec de la chaux hydraulique et badigeon de chaux.

Notre cercle compte plusieurs sociétaires artisans, la commission du cercle a choisi l'un d'entre eux Gérard Dewinter artisan peintre et rénovation intérieure Société DEWINTER&CO. Le résultat des travaux nous a tous satisfait, notre Cercle a fait peau neuve.

Beaucoup d'obstacles pendant les travaux tout autour du bâtiment, retard en lien avec la covid19 et ensuite avec le report des élections municipales. Notre préoccupation principale était de mettre en sécurité nos sociétaires avec des finitions correctes.



Après plusieurs entrevues avec les nouveaux élus, on peut se féliciter aujourd'hui que les extérieurs soient correctement réalisés. Nous avons eu une écoute constructive et cela a permis de solutionner les derniers problèmes de finition.

Comme vous pouvez le comprendre le Cercle est au ralenti à cause de cette pandémie, mais nous accueillons nos sociétaires avec toutes les précautions sanitaires et gestes barrière, car il est important de garder notre lien social et culturel avec nos membres.

Nous espérons que la situation sanitaire en 2021 pourra nous laisser organiser nos activités. Allez, soyons optimistes et espérons passer encore de très bons moments partagés au Cercle en 2021.

Le président GUY MARTIN.

AU FIL DES ÉCOLES

ÉCOLE MATERNELLE

Malgré un protocole sanitaire strict (port du masque obligatoire, entrée échelonnée des parents, lavage des mains dès l'entrée), les enfants sont heureux de retrouver un cadre scolaire.



Une comptine mimée par la classe des petits

La classe des grands a participé à des ateliers sur l'environnement organisés par l'association SEKOIA. Sur cette première séance, les enfants ont participé à des ateliers sur le tri sélectif et ont appris une chanson sur l'air de Frère Jacques.

**« ON RÉCUPÈRE,
TOUS ENSEMBLE
ON PREND SOIN DE LA TERRE
EN RECYCLANT »**





Les classes des moyens et des grands se sont rendues à l'exposition Artesens organisée dans la Salle H. Ferrat.

Les enfants ont découvert 12 oeuvres du peintre Auguste Renoir. Les ateliers ont été très ludiques et très pédagogiques.

AVEC ARTESENS TOUS LES SENS SONT EN ÉVEIL.



Le protocole s'est renforcé et les sorties scolaires sont interdites, mais la culture reste indispensable pour l'épanouissement de nos élèves. Nous avons donc fait rentrer la culture dans l'école et avons accueilli le spectacle de la compagnie «Poisson Pilote».

Un immense MERCI à Amandine Thomazeau et son équipe, de nous avoir offert ce spectacle.

LA FERME D'HÉLOÏSE

Texte et Mise en Scène : Agnès Pétreau; Jeu : Amandine Thomazeau; Scénographie : Aurélie Guin; Son et Lumières : Cécilie Cuttat

C'est l'histoire d'une fermière avec des journées bien remplies, elle est rigolote car elle a un peu la tête en l'air aussi... Héloïse vit dans une petite ferme clôturée, où les oiseaux chantent ainsi que le coq, les moutons bêlent et son chien Gribouille aboie...

Chaque jour au chant du coq, c'est la même rengaine : s'occuper des animaux, nettoyer la cour, traire sa vache, faire la cueillette des pommes, ramasser les œufs de Sidonie et des autres poules, bêcher la terre, cueillir les salades, arroser puis bientôt récupérer la laine des moutons...

De la paille pour le lit des lapins, du foin pour les moutons et les brebis, des graines pour les poules... L'après-midi, elle prépare une bonne tarte aux pommes tout en écoutant sa radio qui lui communique les nouvelles du monde extérieur, et ça l'amuse Héloïse ! Et puis un jour, à force de travailler autant, Héloïse oublie d'attacher sa vache à la clôture et aussi de la ramener à l'étable...

Douce, sa vache qui lui donnait du bon lait, s'échappe ! Car elle s'ennuie, elle veut découvrir le monde extérieur, la ville et être libre !!!

AU FIL DES ÉCOLES

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

L'exposition sur Renoir organisée par Artesens a permis aux enfants de l'école élémentaire de découvrir les différentes œuvres du peintre tout en utilisant leurs 5 sens.

Les élèves et enseignants apprécient chaque année le travail d'Artesens qui permet à chacun d'être actif tout en admirant les œuvres de l'artiste.



Cette année, les sorties n'étant plus autorisées à cause de la Covid, l'équipe pédagogique s'est orientée vers des projets vidéos propres à chaque classe avec les interventions d'Emma et Margot de l'association Corps et Accords. Ces projets seront tournés à l'école afin de libérer la salle Pezet pour les autres associations. Une diffusion des différentes productions sera effectuée par chaque classe pour les parents.

L'équipe enseignante tient à remercier M. Le Maire et particulièrement Mme Gilbert pour le dépistage de la Covid effectué à l'école.

Tout le personnel municipal et enseignant en contact avec les enfants a été dépisté et rassuré.

Patrice POTTIER

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ECOLES PUBLIQUES DU THOLONET (APEEPT)

C'EST REPARTI POUR 1 AN !

L'APEEPT EN 2 MOTS ?

Une association apolitique et indépendante, composée de 18 parents d'élèves bénévoles, soit 2 délégués par classe en maternelle et à l'élémentaire.

QUE FAIT-ON À L'APEEPT ?

L'association poursuit principalement 2 objectifs :

- Construire et maintenir le lien entre les familles et l'école : représenter les parents auprès de l'administration scolaire et de la municipalité lors de conseils de classe ou de toute autre réunion. Vous rencontrez une difficulté ? Vous souhaitez faire remonter une idée pour l'école ? Parlez-en à l'APEEPT qui fera remonter votre voix dans les différentes instances !
- Organiser des événements pour l'école : diverses manifestations festives sont préparées tout au long de l'année (Père Noël Vert pour le Secours Populaire, vente d'objets personnalisés par les élèves, vente de chocolats, et les traditionnelles kermesse et tombola de fin d'année). Au-delà de l'animation que cela crée pour les enfants et les grands, cela permet également de récolter des fonds qui sont reversés aux coopératives des écoles élémentaire et maternelle afin de financer des projets pédagogiques.

De nombreuses familles ont voté début octobre pour désigner la nouvelle équipe de parents : merci à elles !

Cette année, **Virginie Fassetta**, déléguée depuis 4 ans, a le plaisir de reprendre la **présidence** de l'association, accompagnée de **Chloé Darmon (vice-présidente)** ; **Amélie Bessenay (trésorière)** ; **Christelle Dy (vice-trésorière)** ; **Olivia Pelletier (secrétaire)** et **François Agron (vice-secrétaire)** pour le bureau.

Les autres délégués sont : **Justine Settini** ; **Hajar Berrada** ; **Nicolas Ravel** ; **Thomas Sid-ahmed** ; **Magali Unia-Pelletier** ; **Elisabeth Jorgensen** ; **Romain Dy** ; **Lise Royer** ; **Camille Le Dinh** ; **Elodie Serrat** ; **Maïk Sauval-Hongre** ; **Isabelle Baumann**.

Composée d'anciens et de nouveaux parents, nous sommes une équipe dynamique et nous souhaitons apporter du renouveau à l'association. Nous mettrons nos différences, nos énergies et nos idées en commun pour de nouveaux projets, pour faire en sorte de satisfaire petits et grands !!!!

Il ne faut pas oublier nos adhérents qui chaque année sont nombreux, et grâce à qui l'association peut vivre !!!! Merci à tous ces parents, et sachez qu'il n'est jamais trop tard pour adhérer !!!!

Parents des écoles du Tholonet : rejoignez sans plus attendre notre page Facebook « **PARENTS D'ELEVES DU THOLONET** » pour être informés de nos prochaines actions ou nous faire part de toutes vos suggestions !



INFOS PRATIQUES

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque reste ouverte pendant le confinement. Il est souhaitable de réserver par téléphone un créneau de 10/15 minutes pour le prêt ou le retour des documents. Tel : **04 42 66 85 14**

Horaires d'ouverture : *Mardi : 15h - 18h; Mercredi : 9h - 12h30 / 15h - 18h; Vendredi : 15h - 18h; Samedi : 9h - 12h30*

MESURES D'URGENCES POUR LES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Depuis le 2 novembre dernier, un n° spécial d'information sur les mesures d'urgences pour les entreprises en difficulté est effectif : **0806 000 245**. Assuré par la DGFIP (finances publiques) et l'URSSAF, il est accessible du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h (n° non surtaxé).

Ce n° d'appel est conçu pour renseigner et orienter les professionnels vers les aides d'urgences mise en place :

- les reports de charges et d'impôts,
- les prêts garantis par l'Etat,
- le fonds de solidarité,
- l'activité partielle.

COVID - CHAÎNE DE SOLIDARITÉ AU THOLONET

Vous vous posez une question pour vos enfants, vos parents, vous-même, sur votre quotidien en cette crise sanitaire ? Vous avez besoin d'aide en cette période de confinement ?

La Mairie est à vos côtés en ces temps de doute !

Contactez le **06 22 67 20 51**, numéro dédié de la «chaîne solidarité COVID» mis en place par la municipalité.

RESTAURATION À EMPORTER

ANCORA - Pizzas au feu de bois à emporter
du mardi au samedi - de 18h à 21h
04 88 29 11 60

LE RELAI BLEU - Pizzas au feu de bois
du mardi au dimanche - de 18h à 21h
Plats traditionnels à emporter le jeudi midi
04 42 66 90 34

ENJOY SUSHI - Sushis et cuisine Japonaise
du lundi au samedi de 10h à 14h30 et de 17h30 à 21h30 et le dimanche de 17h30 à 21h30
04 42 51 71 93 - enjoysushi.fr

AJITO - Cuisine Japonaise
du mardi au samedi de 12h à 14h et de 17h à 20h
04 42 20 06 81 - www.ajito.fr

O'COMPTOIR GOURMAND - Méditerranéenne et traditionnelle
du lundi au vendredi de 10h à 14h
Formules midi à emporter
04 42 61 04 86 - Application smartphone O'Comptoir Gourmand

TAPAS & PLANCHA - Cuisine Ibérique
du mardi au dimanche de 11h à 14h et de 18h à 21h
Formules midi à emporter
04 65 26 05 46 - www.tapas-et-plancha.com

LA TABLE DU BOUCHER - Traiteur, cuisine traditionnelle
du lundi au mardi de 12h à 14h30 et du jeudi au samedi de 12h à 14h30 et de 19h30 à 22h
04 42 27 08 23 - www.latableduboucher.fr

LES BOÎTES AUX LETTRES DU PÈRE NOËL



Malheureusement, pas de marché de Noël cette année en conséquence de la crise sanitaire. Néanmoins, deux boîtes aux lettres du père Noël sont installées à l'école et sur la place du marché. Nous nous chargerons de transmettre les lettres déposées par les enfants au père Noël. S'ils ont été sages, il prendra, c'est sur, le temps d'y répondre de façon individuelle...

AUTRES GROUPES FACEBOOK À SUIVRE

- **Le Tholonet Annonces & Services** - Petites annonces des habitants du village.
- **Tu es du Tholonet si ...** - Partage de photos, de petites anecdotes en lien avec le Tholonet

PERMANENCE D'ÉLUS

Permanences **sans rendez-vous** de M. le Maire et des élus tous les premiers samedis du mois à la salle ferrat.

pour plus d'informations, contactez la mairie au **04 42 66 90 41**

LE CONCILIATEUR DE JUSTICE - ENTRETIEN

Nous avons pu rencontrer Monsieur François BOISSEAU, conciliateur de justice depuis quatre ans pour notre commune. Il a accepté de répondre à nos questions pour le Fil de la Cause.

COMMENT VOUS SOLLICITE-T-ON ?

Il suffit de contacter Mme Agnès Lemoine à l'Espace DUBY au **04 42 90 72 30** pour obtenir un rendez-vous.

POUR QUELS LITIGES INTERVENEZ-VOUS ?

Essentiellement pour les litiges de voisinage, les litiges entre propriétaires et locataires, ou encore les litiges entre particuliers et commerçants ou entrepreneurs.

Au Tholonet, je suis essentiellement saisi de problèmes de voisinage (hauteur des végétaux, bornage...)

LA PROCÉDURE DE CONCILIATION EST-ELLE OBLIGATOIRE ?

Oui, à l'exclusion des litiges familiaux (dans le cadre d'une procédure de divorce par exemple) ou les litiges entre un particulier et l'Etat ou une Administration. Lorsqu'un justiciable saisit le Tribunal Judiciaire de Proximité (auparavant «tribunal d'instance») pour toute autre raison, et quel que soit le montant financier sur lequel porte le litige, il lui est demandé d'entamer une procédure de conciliation préalablement à l'action judiciaire.

Une fois la conciliation réalisée, le demandeur transmet au tribunal soit le procès-verbal de conciliation établi par le conciliateur si un accord a pu être trouvé, soit un PV de non accord si aucun accord n'a pu être acté, soit un PV de carence si la partie adverse a refusé la conciliation.

COMBIEN DE DOSSIERS TRAITÉZ-VOUS EN MOYENNE PAR PERMANENCE ET AVEC QUELS RÉSULTATS ?

Je rencontre en moyenne entre trois et quatre demandeurs par permanence, en présence en principe de la partie adverse. Un accord est trouvé pour environ la moitié des dossiers.



AVEC QUELLE PÉRIODICITÉ INTERVENEZ-VOUS AU THOLONET ?

Je reçois, sur rendez-vous uniquement, les personnes concernées, un vendredi matin par mois à l'Espace DUBY.

QUELLE FORMATION AVEZ-VOUS ?

Je suis magistrat retraité. J'étais auparavant président de chambre à la Cour d'Appel d'Aix en Provence.

PAR QUI ÊTES-VOUS NOMMÉ ?

Par le premier président de la cour d'Appel pour une période de 3 ans renouvelable.

DE QUAND DATE CETTE FONCTION ?

Les conciliateurs de justice ont été créés en 1978 mais leurs missions ont été considérablement renforcées en 1996, puis à nouveau en 2010. Enfin, la loi du 18 novembre 2016 a imposé, sauf exception, que la saisine du tribunal d'instance soit précédée d'une tentative de conciliation menée par un conciliateur de justice.

Le principe de la conciliation est de rechercher, avec l'aide d'un tiers, un accord amiable susceptible de paraître juste à chacune des parties. La conciliation est néanmoins une forme de justice, tout autant officielle.

ÉTAT CIVIL

Marie -Jo VIELFAURE, une femme engagée

Après plusieurs années de lutte contre une pathologie maligne, Madame Marie-José Vielfaure, que tout le monde appelait Marie-Jo, s'est éteinte à la fin du mois d'août 2020.

Femme engagée et inspirante, elle a, durant toute sa vie, agi dans l'intérêt de la commune du Tholonet au niveau tant associatif, social que politique.

Au cours des années 1970, Marie-Jo s'est installée avec sa famille route de l'Angesse d'où elle a rapidement créé, avec son époux Guy Vielfaure, une association innovante dédiée à la défense, la sécurité et la protection des habitants du Tholonet. Plus connue sous le nom d'APSAT, cette association concentrait déjà les principes fondant les réseaux actuels de surveillance citoyens tels que « Les voisins vigilants ».

Sensible et consciente de l'importance à accorder à la prévention, Marie-Jo avait, entre autres, organisé, en collaboration avec la Croix-Rouge, une formation sur les gestes qui sauvent auprès des élèves de CM2 de l'école élémentaire du Tholonet.

Impliquée et déterminée, Marie-Jo a aussi présidé l'association Anathol puis l'association Tholonet Accueil pendant plus de 25 ans, années durant lesquelles elle a partagé ses valeurs de solidarité, d'humanité et de bienveillance.

En sus de ces engagements associatifs et sociaux pour la commune du Tholonet, Marie-Jo a également été conseillère municipale et adjointe au Maire sous la mandature de Jean Vincent.

Personnalité incontournable de notre village, nous garderons, toutes et tous, un souvenir impérissable de Marie-Jo la solaire, la généreuse, la bienveillante.

De nouveau, nous adressons à toute sa famille, enfants et petits-enfants, ainsi qu'à tous ses proches nos plus sincères condoléances.



NAISSANCES

MIGLIORINI Nola - 26/11/2019
Fille de Simon MIGLIORINI et Julie BETZ

LESTIEN César - 26/01/2020
Fils de Nicolas LESTIEN et Margaux FARGES

CACCHIA Antoine - 05/02/2020
Fils de Mathieu CACCHIA et Florence REVERDY

ZIMMERMANN Madison - 20/02/2020
Fille de Christophe ZIMMERMANN et Marcel Carolina MARTINEZ SARITA

DONINI César - 29/02/2020
Fils de Camille FOURNIER

PAPORALKIS Téo - 15/03/2020
Fils de Kévin PAPORALKIS et Jessica RIPOT

SENGER Roméo - 24/04/2020
Fils de Pierre SENGER et Delphine WANLIN

DE MÊME Sasha - 09/05/2020
Fils de Sébastien DE MÊME et Amandine GOURRU

LOMBARDO Nathan - 21/05/2020
Fils de Mickaël LOMBARDO et Anaïs LE MEUR

GARZO Eva - 05/06/2020
Fille de Adrien GARZO et Clémence ANDANSON

GAGGIOLI Ava - 25/06/2020
Fille de Anthony GAGGIOLI et Candice PERES

HALTER Victoire - 27/07/2020
Fille de Charles HALTER et Magali PERSONNIER

SECHIARI George - 04/09/2020
Fils de Pierre-Emmanuel SECHIARI et Servane COSTES

GRELLOIS Gabrielle - 12/09/2020
Fille de Henri GRELLOIS et Claire-Léa BOCCARD

JOLY Aurélien - 05/10/2020
Fils de Olivier JOLY et Céline BESSELING

IZQUIERDO Noé - 23/10/2020
Fils de Franck IZQUIERDO et Julie MATHIEU

MARIAGES

MARIN Alain et LANINI Isabelle
16/11/2019

MAKHLOUF Hicham et OLIVER Caroline
11/06/2020

LOBELSON Joseph et MANN Claude
25/06/2020

VAUBOURG Maixent et MENARD Alexandra
02/07/2020

MARTIN Jean-Charles et EUTEDJIAN Stéphanie
18/07/2020

CAIAZZO Régina et CYGLER Corinne
25/07/2020

RABEHASY Riana et RANAIVOSOA Ravao
21/08/2020



Gery CITRINO

Une figure familière de notre village qui était partie s'installer en Haute-Savoie. Embauché en 1991, il a travaillé plus de 10 ans aux Services techniques et comme Garde Champêtre.

Toutes nos condoléances à son épouse et à ses trois enfants qui ont été scolarisés au Tholonet.



Roger PERIN-RIZ

M. Perin-Riz était une figure lumineuse de Beaurecueil. Il a partagé ses valeurs d'humanité avec plusieurs générations. A Canto-Grihet, on apprenait beaucoup plus qu'à monter à cheval. Il est décédé parmi ses oliviers.

La commune du Tholonet adresse à ses proches ses plus sincères condoléances.



Solange BERNASCOLLE, née GUYOT

Solange Bernascolle, que les anciens du village connaissaient sous le nom de Guyot, est décédée en juillet 2019, à l'âge de 96 ans.

Solange est née dans la maison que son arrière-grand-père avait fait construire au cœur du village du Tholonet. À l'exception de quelques années de vie parisienne, dans le sillage de son père, où elle fera des études de droit, Solange aura passé toute sa vie au Tholonet.

Vraie Provençale, elle connaissait tous les secrets de notre belle campagne et parlait parfaitement le Provençal. Elle savait trouver les truffes, les champignons, les asperges sauvages, les salades des champs, et même annoncer les caprices du temps. Lorsqu'elle rencontra Henri, qui venait d'Aix à bicyclette, il était chargé d'installer l'électricité dans la maison familiale. Ils se marièrent il y a 67 ans.

Comme son père, avant elle, et son époux, Solange s'impliqua dans la plupart des associations du village en bénévole efficace et assidue. Elle fût longtemps responsable du Club des Seniors. Elle a aussi participé activement aux œuvres de la paroisse.

Son grand âge et sa participation à la vie de la commune ont fait d'elle l'un des derniers témoins d'une époque révolue.

Une femme de caractère, figure du Tholonet, s'en est allée...

GIMAULT Julien et SERRAT Elodie
10/10/2020

LONGO Cyril et SAMOILOVA Iullia
10/10/2020

BERNARD Stéphan et LESPINAT Pascale
17/10/2020

DÉCÈS

GUYOT Solange épouse BERNASCOLLE 20/07/2019

DESSAUGE Geneviève 01/08/2019

GRILLIERE Christiane épouse VENTURE 19/10/2019

MAILHOS Marcel 21/11/2019

PETIT Georges 27/11/2019

MARROC Yvette 29/11/2019

METSU Danielle 16/01/2020

VADON Josète épouse GUIRAUD 16/01/2020

BOISSARD Patrick 09/02/2020

CANUEL Alain 13/02/2020

BONNAUD Eliane épouse DOZE 03/03/2020

GAUTIER Jacqueline épouse MICHEL 19/03/2020

NEGRON Eric 31/03/2020

SENEZ Gilles 06/04/2020

CABAUP Josiane épouse MORI 23/05/2020

CHALIMBAUD Christophe 11/06/2020

OGGERO Thierry 16/06/2020

DESBATS-SAVOYE Jean 19/06/2020

PÉPOSI Sandrine 08/07/2020

JACQUEME Jean-Marie 14/08/2020

DUGAS Laurent 18/08/2020

COUTON Danièle 18/09/2020

MARTIN Jeanne épouse SPANO 04/10/2020

MERLIER Colette épouse GILLY 05/10/2020

FOURNIER Lucienne épouse SCHENCK 16/10/2020

CITRINO Gery 02/11/2020

PHÉLINE Christiane épouse LOUIT 06/11/2020

JAUFFRED Monique épouse PICCHETTI 08/11/2020

UNGARO René 16/11/2020

BIENVENUE

NOUS VOUS ENCOURAGEONS À CONSOMMER LOCAL ET À FAIRE TRAVAILLER LES COMMERÇANTS ET LES ARTISANS DU THOLONET.

Un espace publicitaire est réservé à chaque numéro aux nouvelles activités qui démarrent sur la commune du Tholonet. Contactez-nous afin de pouvoir profiter de cet encart gratuitement.

Pour soutenir nos commerces nous autorisons l'ouverture le dimanche pendant tout le mois de décembre.

Nous avons également inscrit Le Tholonet dans l'opération «**Commerces Engagés**» menée par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Pays d'Aix pour les accompagner dans la transition écologique.

MALOLY LOOK

Nouveau au Tholonet

Maloly Look
PRET À PORTER
BIJOUX & ACCESSOIRES

Venez découvrir une collection
chic et tendance en vente sur
mon site internet
www.malolylook.com

Retrait Drive
click & collect
à la boutique

Livraison à domicile

N'hésitez pas à venir me découvrir sur ma page facebook Maloly Look et à me contacter pour toutes questions.
345 avenue Paul Roubaud - 13100 le Tholonet
Proche de La Poste
contact@malolylook.com Maloly Look



CABINET DE PSYCHOMOTRICITÉ

J'ai le plaisir de vous annoncer l'ouverture de mon cabinet au 15 résidence du Clos de la Cause Palette Place de la poste.

Consultations uniquement sur rdv au **06 63 84 42 76** ou au **09 51 65 09 15**

Diana KOCER

MERCI

*Les contraintes en moins
Du sourire en +*

MÉNAGE & REPASSAGE À DOMICILE

Habitant Le Tholonet depuis maintenant plus de 4 ans, j'ai ouvert une agence de Ménage & Repassage à domicile au centre-ville d'Aix-en-Provence. Mes aides ménagers(ères) interviennent à Aix-en-Provence et ses alentours.

Un suivi régulier de la prestation sera assuré afin de garantir votre confort et de vous faire oublier les contraintes du ménage et du repassage.

Pour de plus amples informations, un devis gratuit, détaillé et sans engagement, contactez-moi au **04 42 28 72 25** de 9h00 à 18h00.

Nous recrutons des aides ménagers(ères) sur Le Tholonet et environs.

Paul BOUCEIRO - www.merciplus.fr

DOMAINE DES ARTAUDS

Vente au Domaine
Rdv au 06 63 64 31 75

668 carraire des Artauds
LE THOLONET



www.domaine-des-artauds.com

La Parenthèse (PB) Artisan de Beauté

Soins du visage - Modelage du monde
Onglerie - Idées cadeaux

Tél. : 06 42 84 32 74
664, avenue Paul Julien - 13100 Le Tholonet



ACHAT - VENTE - EXPERTISE



www.immobiliere-tholonet.com

664, avenue Paul Jullien
Palette - Le Tholonet

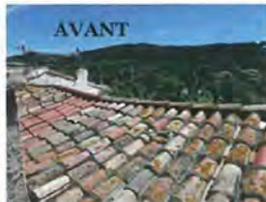
04 42 66 80 43



LA CHUSE TOITURES
RCS 793 926 635

M. Philippe LEFRANCOIS
13100 LE THOLONET

Maître COUVREUR
Finition de qualité



CHARPENTES-ZINGUERIE-POSE VELUX.
TRAVAUX SUR NEUFS ET RENOVATIONS.
TRAVAIL ET PRIX SERIEUX.

04.42.26.16.29 Bur° / 06.86.40.10.62

LACAUSETOITURES@GMAIL.COM

MERCI DE ME CONSERVER

ALLO TAXI

06 03 82 92 28

Thomas HASBANIAN
Domaine Chante-Perdrix
13100 LE THOLONET



06.03.84.84.04

taxi.cezanne@gmail.com

Villa Ciel de Provence ZA Langesse RD7
13100 Le Tholonet

Commune de stationnement : Aix-en-Provence

Chateau
**HENRI
BONNAUD**

A.O.C Palette

DEGUSTATIONS - VISITES - GITE



585 chemin de la poudrière - 13100 Le THOLONET

Tél : 04 42 66 86 28 E-mail : contact@chateau-henri-bonnaud.fr

Ouvert du Lundi au Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Directeur de la publication : Vincent Languille - **Responsable de la communication :** Gwion Meyer
Comité de rédaction : Gwion Meyer, Gilles Pivot, Alexandre Raoux, Geneviève Ciavaglini, Anne Amate,
Carlos Castro, Julien Bourouilhou. - **Crédits Photos :** Mairie, Gwion Meyer, groupe scolaire

Imprimerie : A'Print 04 42 39 70 07 - **Réalisation :** Gwion Meyer

Numéro ISSN : 1265 7867 - imprimé à 1500 exemplaires

Normes FSC - Ecolabel

